



Communiqué de presse

Annonces du gouvernement sur l'apiculture : « un coup d'enfumage »

Saint-Mandé, le 29 février 2024

Face à la crise profonde de la filière apicole française, et à la mobilisation des apiculteurs, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé le 23 février 2024 un « plan d'actions ».

L'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) - représentant 20 000 apicultrices et apiculteurs français - déplore un coup de communication et des mesurette qui sont loin de répondre aux enjeux actuels.

« Ces annonces sont soit déjà connues, soit si vagues qu'on peut douter de leur réelle concrétisation sur le terrain. Le gouvernement tente de calmer la colère des apicultrices et apiculteurs avec un plan d'actions bien en deçà des demandes chiffrées et détaillées des syndicats professionnels. Nos organisations évaluent à 30 millions d'euros un programme ambitieux. Le gouvernement annonce 5 millions d'euros. On est loin du compte. Soutenir l'apiculture, c'est soutenir l'agriculture dans son ensemble et donc la souveraineté alimentaire, étant donné le rôle central des abeilles dans la pollinisation », a déclaré Christian Pons, président de l'UNAF et apiculteur professionnel.

L'UNAF alerte le gouvernement depuis des mois (manifestation à Paris en décembre 2023) sur l'urgence de réponses conjoncturelles et structurelles. Il aura fallu que les apiculteurs et leurs syndicats descendent dans la rue et mènent des opérations dans les supermarchés pour qu'enfin le gouvernement réagisse. Les mesures conjoncturelles sur les difficultés de trésorerie vont pouvoir soulager des apiculteurs ou apicultrices en difficulté, encore faut-il que les modalités soient précisées, les aides bien organisées et pas conditionnées à des démarches administratives pléthoriques. Pourquoi avoir écarté les aides directes dans le cadre des MAEC européennes ou encore prise en charge par l'Etat de deux années de cotisations MSA ?

La majorité des annonces de Marc Fesneau risque de renforcer uniquement les moyens financiers de l'interprofession InterApi qui est largement contestée par les syndicats apicoles. En légitimant InterApi, qui ne représente, en réalité, ni l'amont ni l'aval, le ministère se trompe gravement d'interlocuteur. La crise actuelle est en partie liée à l'incapacité d'InterApi de protéger les intérêts des apicultrices et apiculteurs français, et d'avoir laissé se dégrader l'image du miel français à coup de campagnes promotionnelles hors de prix et inadaptées.

L'UNAF va continuer à se mobiliser pour obtenir des avancées significatives. *« Ce n'est pas quelques coups d'enfumoir qui vont calmer les inquiétudes et la colère des apicultrices et apiculteurs professionnels et pluriactifs »,* affirme Christian Pons.

« Lutte contre les fraudes et améliorer la transparence »

Commentaire de l'UNAF : L'annonce est avant tout un recyclage de la réglementation européenne récemment adoptée sur la transparence et l'étiquetage. Le gouvernement manque l'occasion d'aller plus loin en imposant la traçabilité, des sanctions fortes pour les fraudeurs et des protections douanières pour protéger la filière miel française. Les miels frauduleux à bas prix vont continuer à entrer massivement en France tant que des conditionneurs français les achèteront imposant une concurrence déloyale aux miels français. Quelques contrôles des fraudes ne suffiront pas.

« Communication positive sur le miel et produits de la ruche »

Commentaire de l'UNAF : Au quotidien, les apicultrices et apiculteurs sont les meilleurs porte-paroles de la filière apicole. Ils et elles communiquent sur les vertus des produits de la ruche et défendent les pollinisateurs face aux prédateurs, pesticides, etc... Mais dans ce plan, le gouvernement choisit de renforcer les moyens en communication d'InterApi dont les campagnes de communication ne portent malheureusement pas que sur les miels français. Les 500 Keuros promis devraient être alloués aux collectivités régionales pour promouvoir les miels de terroir.

« Encourager les partenariats entre producteurs et conditionneurs »

Commentaire de l'UNAF : Les apicultrices et apiculteurs veulent simplement vendre leurs miels et produits de la ruche à un prix rémunérateur qui leur permet de vivre dignement de leur travail. Nous défendons une vision plus large des partenariats avec tous les acteurs de la production et de la commercialisation.

Les « partenariats pour s'adapter aux choix des consommateurs » ne correspondent pas aux enjeux de la crise, et renvoient à une dépendance à quelques conditionneurs qui est l'une des origines de la crise actuelle.

Pourquoi le gouvernement n'envisage-t-il pas de limiter l'importation de miels étrangers à la différence en tonnage entre la consommation et la production françaises ? Et pourquoi la France n'envisagerait pas de taxer les miels hors UE à très bas prix ?

« Conforter la résilience de la filière apicole »

Commentaire de l'UNAF : La lutte contre le frelon asiatique est reléguée à une simple phrase, sans objectif, sans montant, alors qu'il y a une urgence vitale pour l'apiculture française. Aucune mention d'un plan national de lutte contre le frelon asiatique, ni du plan de réduction des pesticides qui est actuellement en jeu.

L'impact économique du frelon asiatique est colossal pour de nombreuses exploitations apicoles françaises, avec des pertes de colonies de 30% supplémentaires. Et nous continuons à réclamer le placement du frelon asiatique en catégorie 1 des « nuisibles ». Il y a donc urgence, comme le réclame depuis des années l'UNAF. Avec 1,8 million d'euros d'aides sanitaires conjoncturelles, on est loin du compte.

Enfin, le gouvernement met les producteurs de miel en difficulté avec la « pause environnementale » qui se traduit par l'abandon du plan EcoPhyto et le manque d'ambition sur des alternatives aux pesticides qui font des ravages dans les cheptels d'abeilles. Les promesses du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fresneau, sur la recherche en faveur de la sortie des pesticides sont restées lettres mortes.

Contact Presse

Vincent Brossel – UNAF – Tel/Signal/WhatsApp 06 83 39 24 56
vincent.brossel@unaf-apiculture.info